que de ceruſe peſant 1440 ℔; 9 ſacs de caffé peſant 1950 d°; 4 balles de cardes; 2 barrils de miny peſant 2100 d°; 4 reaux de plomb peſant 2760 d°; 8 balles de toilleries; 1 caiſſon d'étoffes de ſoye; 3 caiſſes d'agobilles; 20 balles de toiles d'embalage; 778 barrils de fer peſant 46430 ℔; 8 caiſſes de ſirop; 3 d° de fayance; 1 balle de mercerie; 2 boîtes de bijoux or & argent; 2 luſtres; 1 pannier d'ouvrages de cuivre; 1 caiſſon de cartes à jouer; 13 barriques de vin rouges; 80 millerolles d°; 2 paquets de tringles; 2 tournebroches; 6 cages pour Canarie.

Pour Conſtantinople, par la Barque *la Vierge de la Garde*, Capitaine Jacques Cancelin, 170 ballots de londrins ſeconds; 9 d° de londres larges; 5 d° de draps; 1 balle de draperies; 77 barriques de ſucre terré; 1091 quintaux d°; 20 d° de ſucre en pain peſant 12228 ℔; 8 barrils de cochenille peſant 1661 d°; 9 d° d'étain peſant 4487 d°; 51 barriques de caffé peſant 26482 d°; 78 ballons de papier; 2 caiſſes de dorures; 2 balles de clincaillerie; 12 caiſſes de prunes; 107 quintaux de bois de Sainte Marthe; 4 caiſſes de cartes; 10 barrils de vif argent; 1 caiſſe de grenaille peſant 445 ℔; 2 d° de fayance; 1 d° de velours; 6 barrils d'indigo peſant 2969 ℔; 2 caiſſes de bonnets.

Pour Alexandrie, par la Corvette *l'aimable Thereſe*, Capit. Joſeph Abeille, 174 ballots de londrins ſeconds; 31 d° de londres larges; 8 d° de londres ordinaires; 2 d° de draperies; 1839 barres; 1172 quintaux de fer; 6 barrils de fer blanc; 1 caiſſe de bonnets; 1 barril de grabeau d'indigo; 8 balles de poivre peſant 4178 ℔; 173 ballons de papiers; 2 ballots de mahoux ſecond; 65 barrils, 325 quintaux d'étain; 14 barriques, 131 quintaux de ſucre en pain; 5 barriques de clincaillerie; 7 d° de vin rouge; 67 paquets de plomb peſant 4100 ℔; 6 barriques de gingembre peſant 4041 ℔; 11 caiſſes de liqueur; 4 barrils de vieux cloux peſant 1811 ℔; 1 caiſſe de corail ouvré peſant 82 ℔; 1 d° d'orphevreries; 4 d° de proviſions; 5 d° de fayance.

Pour Salonique; par la Pinque *l'Union*, Capitaine Tropes Martin, 126 ballots de londrins ſeconds; 2 d° de londres larges; 38 barrils d'indigo peſant 10578 ℔; 2 d° de noix de muſcade peſant 534 d°; 4 d° de cochenille peſant 1001 ℔; 1 d° d'étain peſant 468 d°; 182 quintaux, 100 pains de plomb; 11 balles de poivre peſant 5694 d°; 1 barrique de verdet peſant 56; d°; 2 d° de girofle peſant 1192 d°; 5 d° de caffé peſant 2215 d°; 8 d° de ſucre en pain peſant 4677 d°; 5 caiſſes de bonnets; 1 d° de ſirop de capilaire; 55 pieces de bois de fernambouc peſant 3150 ℔.

Pour Smyrne, par la Barque *la Levantine*, Capitaine Jacques Maganon, & la Tartane *la Cenie*, Capitaine Jacques Engelfret, 205 ballots de londrins ſeconds; 54 d° de londres larges; 115 barriques, 1461 quintaux de ſucre en poudre; 21 barriques, 125 quinraux de ſucre tapé; 6 barrique de ſucre terré peſant 8057 ℔; 6 d° de ſucre en pain peſant 3000 ℔; 15 barrils de cochenille peſant 3491 ℔; 100 ballons, 2 caiſſes de papier; 68 barrils d'indigo peſant 19605 ℔; 14 caiſſes de bonnets; 1328 quintaux, 670 pains de plomb; 5 caiſſes d'étoffes de ſoye; 1 barril de muſcade peſant 479 ℔; 1 balle de ſerge d'eſcol; 1 d° d'impériale; 3 barrils d'azur peſant 1575 ℔; 1 caiſſe de bijouterie; 46 balles de poivre peſant 17966 ℔; 338 ſacs de caffé peſant 48772 ℔; 1 caiſſe de laine filée peſant 60 ℔; 7 d° de ſirop capillaire; 4 barriques de verdet peſant 3988 ℔; 2 bar. de grabau d'indigo peſant 500 ℔; 1 caiſſe de cotton; 1 paquet de filet d'or; 1 caiſſe de drogueries peſant 200 ℔; 38 barrils d'étain peſant 18933 ℔; 140 ſacs de caffé; 10 tonneaux d'amandes, 2 barriques de verdet; 1 barril de girofle.

DU HAVRE, *le 3 Mai* 1764.

Importation.

De Falmouth, par le Sloup Anglois *le Michel & Jeanne*, Capitaine Salathiel Potter, 119 blocs d'étain.

D'Amſterdam, par la Galiotte Hollandoiſe, *le jeune Sloep*, 14 balles, 2 caiſſes, 2 tonneaux, 1 coffre, 2 balles, 2 paniers de marchandiſes; 500 cannevettes; 1 panier de ſerrures & flacons; 117 tonneaux de feves pour guinee; 230 fromages.

De Bordeaux, par le Brigantin *le S. Louis*, Cap. Michel Heux, 16 tonnaeux, 19 barriques, 8 tierçons de vin; 2 barriques d'eau-de-vie; 1 caiſſe de liqueurs; 1 quart de ſucre; 1 caiſſe de jambons & cuiſſes d'oyes; 2 rouleaux de palanche; 2 barrils de caffé; 1 barril, 1 coffre de hardes; 2 ballots de

coton; 1 malle, 2 caiſſes, 8 porte-manteaux.

De Roterdam, par le Navire Hollandois, *la Gertrude & Adrienne*, Capitaine Cornelis de Jong, 100 barrils, 5 ſacs de graine de lin; 14 nattes; 44 planches.

Expor arion.

Le Senau Hollandois, *le Marquis de Gramby*, Capitaine Claas Jonker, eſt parti pour Marſeille chargé de bled.

DE DAX, *le* 21 *Avril* 1764.

Prix courant de quelques marchandiſes & denrées.

Prix en gros des cuirs à la Tannerie Royale.

Cuir à l'orge aſſorti, du poids de 32 juſqu'à 40 ℔ *le cuir entier*, premiere qualité, 20 ſ. 6 d. ſeconde qualité 19 ſ 6 d, bon rebut 15 à 18 ſ *la livre*; cuir à la *Gizey* liſſé du poids de 28 à 40 ℔ premiere qualité 12 ſ, ſeconde 20 ſ, bon rebut 17 à 18 ſ *la livre*; vache liſſée du poids de 12 juſqu'à 26 ℔, premiere qualité, 22 ſ, ſeconde, 21 ſ, bon rebut, 17 à 20 ſ *la livre*; cuir noir à Sellier du poids de 20 à 32 ℔, premiere qualité 23 ſ *la liv.* dito de couleur de noiſette du poids de 18 à 25 ℔, 23 ſ *la livre*; dito blanc paſſé en ſuif, du poids de 20 à 40 ℔, 21 ſ *la livre*; veaux & geniſſes, tant en blanc qu'en noir, du poids de 3 à 12 ℔, 24 à 40 ſ *la livre.*

Nota. Les étrangers jouiront d'un rabais de 2 ſ *par livre* ſur chaque article, en fourniſſant un certificat de ſortie des cuirs hors du Royaume.

Prix de quelques denrées dans les quatre derniers marchés.

Le 31 Mars, le froment s'eſt vendu 3 ″ 8 à 12 ſ, le 7 Avril, 3 ″ 9 à 12 ſ, le 14, 3 ″ 11 à 15, le 21, 3 ″ 11 à 14 ſ la meſure raſe peſant 34 ℔ *poids de marc*; le ſeigle, le 31 Mars 2 ″ 8 à 12 ſ, le 7 Avril *idem*, le 14, 2 ″ 10 à 13 ſ, le 21, 2 ″ 10 a 15 ſ, la meſure raſe peſant 30 ℔; bled d'Inde, le 31 Mars, 2 ″ 5 à 8 ſ, le 7 Avril *idem*, le 14 *idem*, le 21 *idem* la meſure raſe peſant 32 ℔; avoine, le 31 Mars, 1 ″ 10 ſ, le 7 Avril *idem*, le 14 *idem*, le 21, 1 ″ 12 ſ la meſure comble peſant 25 ℔; *millet*, le 31 Mars, 2 ″ 4 à 6 ſ, le 7 Avril, 2 ″ 2 a 4 ſ, le 14, 2 ″ à 2 ″ 2 ſ, le 21, 1 ″ 19 ſ à 2 ″ 1 ſ la meſure raſe peſant 32 ℔; *panis*, le 31 Mars, 1 ″ 16 à 1 ″ 18 ſ, le 7 Avril, *idem*, le 14, *idem*, le 21, *idem*, la meſure raſe peſant 31 ℔.

Le vin vieux rouge & blanc, s'eſt vendu dans les mêmes marchés 80 à 84 ″ la barrique, contenant 300 pintes de Paris; le vin nouveau s'eſt vendu le 31 Mars 60 ″, le 7 & le 14 Avril 57 ″; le 21 ſans prix.

La *réſine* s'eſt vendue le 31 Mars, 3 ″ 3 ſ, le 7 Avril, 2 ″ 16 ſ, le 14, 3 ″ 1 ſ, le 21 ſans prix, le quintal de 100 ℔; le *brai* le 31 Mars, 2 ″ 15 ſ le quintal, ſans prix les autres marchés. *poix pege*, le 31 Mars, 3 ″ 6 ſ, le 7 Avril, *idem*, le 14, 3 ″ 5 ſ, le 21, ſans prix le quintal; *goudron*, le 31 Mars, 27 ″, le 7 Avril, 28 ″, le 14, 28 à 29 ″, le 21, ſans prix, la barrique peſant 700 ″; dito le 31 Mars, 9 ″, le 7 Avril, 10 ″ 15 ſ, le 14, 8 ″ 10 ſ, le 21, ſans prix, le barril peſant 250 ℔; dito, le 31 Mars, 4 ″ 5 ſ, le 7 Avril, 4 ″ 15 ſ, le 14, 4 ″ 5 ſ, le 21, ſans prix, le petit barril peſant 125 ℔.

Nous devons cet article au même Citoyen qui nous avoit envoyé celui du 24 Mars, inſéré dans la Gazette, N° 30. » Ce » n'eſt, nous dit-il, que de la circulation » des grains perfectionnée que nous pou» vons eſpérer un certain ſoulagement. Il » eſt à obſerver, Monſieur, que quoique la » Ville de Dax ne ſoit qu'à dix lieues de la » mer par le port de Bayonne, & qu'elle » ſoit ſur une riviere bien navigable, tous » les grains y ont été chers cette année, & » que le froment s'y vend, depuis bien des » mois, de 8 ″ 10 ſ à 9 ″ 10 ſ plus cher » qu'à Paris, en ſuppoſant une meſure de » même contenance que le ſeptier de cette » Capitale.

» Je ne crois pas devoir priver la Société » de mes idées telles qu'elles ſont. Je croi» rois manquer envers elle, & recevoir mal » vos invitations patriotiques, en gardant » le ſilence: c'eſt pourquoi je continuerai » tous les mois, & plus ſouvent s'il m'eſt » poſſible, à vous envoyer l'état du prix des » denrées, & à vous faire les obſervations » que je croirai de quelque utilité.

Ainſi ce zelé Citoyen s'engage à nous communiquer tout ce qu'il croira utile à ſes compatriotes. Puiſſe ſon exemple être imité dans toutes les Villes conſidérables du Royaume! La Gazette du Commerce ſera, ce que nous deſirons qu'elle devienne, l'ouvrage de la nation.

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 4 Mai 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	6
D°. à vue	36	4
Rotterdam 2 uſances ½	36	7
Hambourg 2 uſances ½	34	11
Paris	30 ½	
D°. 2 uſances	30 ¼	
Bordeaux, 2 uſances	30	
Cadix	37 ⅞ à 38	
Madrid	38	
Bilbao	37 ¼	
Livourne	48	
Gênes	47 ½	
Veniſe	50	
Liſbonne	5 à 5 ¼	
Porto	5 à 4 ½	
Dublin	9	
Agio de la banque d'Holl.	3 ⅛	

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 #	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Grandes Mexicaines		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Argent en barres		5	3 ½
Cochenille la ℔	14 ſ	3 d	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque	116 ¾ à ½
De la Com. des Indes	
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	84 ¼ à ½
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p °/°	86 ¼ à 85 ½
D°. conſolidées à 3 p. °/°	87 ⅜ a 86 ½ a ¾
De la C. des I. à 3 p °/°	83 ¼
D°. de 1751, a 3 p °/°	
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °/°	
D°. 1758 a 3 ½ p °/°	91 ¼ à ½
D°. 1762 à 4 p °/°	99 ¼ a ½
Bill. de la C. des I. prime	19 a 20 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte	
De la Marine payable en Avril.	
Eſcompte	
Annuités à longs term.	27 à 26 ¾
Souſcriptions 1763.	
De la Marine à 4 p °/°	94 ⅛ à ¼
D°. à 4 p. °/°. 1763.	94 ¼ a ⅛

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 5 Mai 1764.

Changes.

Amſterdam	55 ⅞	
Londres	30 ⅞	
Hambourg	180 ¼	
Madrid	15	2 ſ 6 d
Cadix	15	1
Livourne	95 ½	a 96
Lyon, Pâques	½	

Effets publics.

Actions des Fermes	1015	
Amortiſſ.		
Duplicata		
Lots de la 3e Loterie.	1ce tirage.	2 p °/°
3e. Lotterie	750	
2 ſ p #	2 ¾	
Emprunt, 50 millions	10 ½	
Annuités	472	
Coupons	94 ½	
Colonies,	8 ½	
Récepiſſé des Monnoyes,		

Compagnie des Indes.

Actions	945
Emprunt	470
Promeſſes	8

Epoques de la quatriéme Loterie.

4 5	
10,	8 ½

Contrats.

Bretagne	8
Cuirs à 3 pour °/°	56
4 p. °/°	76
Sur la Ville de Paris	

AVIS.

Cette Gazette paroît régulièrement deux fois par ſemaine; on y inſere, gratis, les Avis rélatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 # pour une année. Il faut s'adreſſer au ſieur DUFRESNE, *Directeur, au Bureau général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports de lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 22 Mai.

DE MARSEILLE, *le 8 Mai 1764*

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

JE ne puis revenir, Monſieur, de mon étonnement: vous n'avez, me dites vous, que ſept a huit Abonnés dans notre Ville? Mais comment puis je concilier cette indifférence pour votre Feuille de la part de mes Compatriotes, avec l'intelligence & le bon ſens que je leurs connois? Sans doute, Monſieur, que vous avez négligé dans le commencement d'annoncer votre Ouvrage ſous la forme que vous lui avez donnée, mes Concitoyens n'euſſent point très-aſſurément témoigné tant d'indifférence, s'il euſſent ſçu que votre Feuille périodique devoit ſucceſſivement faire paſſer ſous leurs yeux toutes les opérations de nos voiſins & tout le rapport qu'elles peuvent avoir avec les nôtres. Y a-t-il rien de plus Intéreſſant, par exemple, pour un Négociant, même pour un homme d'Etat, que les Tableaux d'Exportation & d'Importation que vous nous préſentez? A combien de réflexions utiles & de combinaiſons fructueuſes ne peuvent-ils pas donner lieu? Mais y a t il, Monſieur, beaucoup de vos Lecteurs qui s'arrêtent ſur ces articles, & qui les examinent ſous ce point de vûe? Le plus grand nombre au contraire, ne les paſſe t'il pas rapidement? Je vous l'avoue, je ne penſe pas de même, je les étudie ſérieuſement, j'en examine les differens rapports & tout cela me conduit le plus ſouvent à conclure que nous ne veillons pas aſſez a l'amélioration de notre Commerce.

Je n'aurois jamais fait, ſi je voulois entreprendre de vous communiquer toutes les réflexions que cette étude ma fait faire, que n'aurois-je pas a vous dire, par exemple, ſur le genre des importations Angloiſes chez nous? Quelqu'un les a-t-il calculées? Je compte dans les ſix derniers mois de l'année 1763, 88 Navires de cette Nation abordés dans nos Ports de France, où ils y ont verſé; outre 5,813 *ſacs* & 434 barrils de farine, 14,175 *barrils de bœuf ſalé*, 6000 *fréquins de beurre* & pluſieurs autres articles, dont nous pourrions nous paſſer, 1700 *caiſſes de chandelles* & 202 *futailles de ſuif*. Je compte encore dans les 4 premiers mois de cette année 90 (*) Navires arrivés d'Angleterre, leſquels indépendamment de 37,714 *barrils de bœuf ſalé*; 3165 *barrils* & 5993 *fréquins de beurre*, & 4376 ſacs de *farine*, ont également verſé chez nous 6208 caiſſes de *chandelle*, & 116 futailles *de ſuif*. A la bonne-heure ſi nous manquons de ſuif en France, qu'on en tire de l'Angleterre, comme nous le faiſons ici de Livourne; mais quelle néceſſité y a-t-il de tirer ce ſuif mis en œuvre? Nous n'avons pas un hameau chez nous où l'on ne faſſe des chandelles; pourquoi donc abandonner aux Anglois cette fabrication qui occuperoit toujours beaucoup du monde chez nous? Une

(*) Voilà 178 Navires Anglois chargés, arrivés dans dix mois de chez eux dans nos Ports, tandis que dans le même intervalle de tems je ne compte qu'un ſeul François (*l'Artibonite*) parti d'Angleterre ſur ſon leſt. Quelle preuve plus frapante de l'immutabilité des principes Anglois? Ils ſuivent aujourd'hui avec la même attention la route qui leur a été tracée par Cromvvel.

importation comme celle-là, nous eſt-elle donc avantageuſe ?

Vous vous attendez ſans doute, Monſieur, à me voir continuer à préſent ma courſe dans la Méditerranée, ſur le plan que je vous en avois ci-devant tracé Vous me permettrez de n'en rien faire encore. Je trouve qu'il eſt plus à propos de ſuſpendre ce travail pour vous communiquer quelques obſervations que j'ai faites ſur une Lettre qui vous a été adreſſée de Paris le 21 Février dernier, & que j'ai vûe dans votre Gazette N° 19, page 149. L'Auteur ſemble vouloir nous y reprocher la préférence que nous accordons aux Bâtimens étrangers ſur les nôtres pour le grand cabotage. Il auroit ſans doute été moins ſurpris de cette conduite des Négocians François, s'il avoit pû être à portée de ſçavoir qu'il eſt tout naturel que nous préférions de voiturer nos marchandiſes par des Etrangers à 30 ″ de fret par tonneau, au lieu de les faire voiturer à 36″ par nos Bâtimens.

Toutes les Nations ſont tellement adonnées aujourd'hui au Commerce, & la concurrence en eſt par-là devenue ſi conſidérable que le Spéculateur ne peut trouver du bénéfice, & ſouvent même éviter de perdre dans ſes entrepriſes, que par la ſeule œconomie ; c'eſt-elle qui a fait donner la préférence aux Navires étrangers qu'on a fretés à Nantes pour notre Ville ; c'eſt elle encore qui a engagé les Négocians de Paris, de Rouen & du Havre à tirer par la même voye (*) l'année derniére, & dans le commencement de celle-ci, les huiles, vins, eaux de-vie & ſoudes, de *Port Maurice*, *de Cette* & de *Malaga*. Cette poſition eſt triſte, j'en conviens ; je ſens même avec l'Auteur des Elemens du Commerce, dont l'Ouvrage précieux & profond devroit être plus étudié parmi nous qu'il ne l'eſt, *tous les déſavantages qui en réſultent pour notre navigation*, même *dans le cas de la concurrence entre nos Navigateurs & les Navigateurs étrangers*, *& à fortiori*, dans l'abandon preſque entier de notre cabotage. Malheureuſement il n'eſt pas tout-à-fait en notre pouvoir de le faire ceſſer ; car s'il eſt des moyens que nous puiſſions trouver dans notre fond pour y parvenir, il en eſt d'autres auſſi qui dépendent d'une force ſupérieure qu'il ne nous eſt pas poſſible de nous procurer par nous mêmes. Je mets dans le nombre de ceux-ci la faveur qu'aſſurent aux Hollandois & aux Anglois le traité de Commerce qu'ils ont avec les Puiſſances du Nord que nous n'avons pas, & qui les mettent cependant à portée de retirer en droiture toutes les matières premières néceſſaires à la conſtruction, tandis que nous ne les avons que de la ſeconde, & le plus ſouvent de la troiſiéme main, ce qui occaſionne un plus grand débourſé pour nous dans nos armemens, & par une ſuite néceſſaire de plus forts intérêts que les Hollandois, ſoit reſpectivement à la ſomme déboursée, ſoit au taux de cet intérêt qui eſt toujours pour nous au double de celui que ſupportent les Hollandois ; ſecond avantage dont ils jouiſſent qui dérive d'une force majeure. Cet intérêt n'eſt bas chez eux, & il n'eſt ſi haut chez nous que parce que l'opulence du Commerçant Hollandois eſt ſupérieure à tout le Commerce qu'il peut faire quelque étendu qu'il ſoit. Delà le nombre des *Diſpoſeurs* ſe trouve plus grand que celui des preneurs, & la moindre concurrence dans ceux-là occaſionne néceſſairement la diminution des intérêts. C'eſt chez nous tout l'oppoſé, il n'eſt preſque aucun de nos Négocians qui ne faſſe un commerce trois fois plus fort, que ne le comporteroit ſon fonds en argent. Delà le ſurhauſſement du taux de l'intérêt par la grande concurrence des preneurs. Cet inconvénient deviendra toujours plus conſidérable, à méſure que les Etrangers, en employant un plus grand nombre de Vaiſſeaux dans le cabotage étranger qui ne leur occaſionnent que le ſimple déboursé de l'armement, accroitront toujours plus leur opulence à nos dépens.

Ces armemens & leurs navigations ſont infiniment moins couteux chez les Hollandois que chez nous ; troiſiéme avantage dont ils jouiſſent que nous ne pouvons pas beaucoup leur diſputer. Les Hollandois économiſent ſur tout, & tout contribue chez eux à leur faire trouver cette économie ; la meilleure qualité des ma-

(*) Je compte dans cet intervalle 35 Navires de 300 tonneaux chacun, partis des Ports que je déſigne ici, parmi leſquels ſur 25 Hollandois, 6 Danois & 3 Suedois, je ne compte qu'un ſeul François de 150 tonneaux.

teriaux qu'ils employent, fait que leurs cables & les cordages ſont d'un tiers moins matériels que les nôtres, leurs mâts ſont moins longs & moins épais, leurs vergues un tiers moins larges, & par conſéquent leur voiture moins conſidérable, delà un moindre équipage, conſéquemment de moindres ſalaires & de moindres dépenſes en nourriture; delà encore de moindres riſques dans les rades, parce que plus les agrêts & les mâtures ſont matérielles, plus le vent a de priſe, & plus les vaiſſeaux ſont expoſés à chaſſer ſur leurs ancres & à faire côte.

Je dis que les équipages des Etrangers ſont moindres que les nôtres; mais je n'en dis pas aſſez. C'eſt ici qu'il faut que je m'arrête un peu plus, parce qu'il dépendroit très fort de nous d'égaler l'avantage que les Etrangers ont à cet égard ſur nous. Il eſt très conſidérable, vous en allez juger; le parallelle vous frappera.

Un Vaiſſeau étranger de 400 tonneaux n'aura que 13 hommes d'équipage, & ſera encore mieux armé, qu'un Vaiſſeau de chez nous de 300 tonneaux avec 20 hommes d'équipage. L'Etranger ſur 13 hommes aura deux Officiers, le Capitaine compris, un Mouſſe & 10 hommes réels, vigoureux & expérimentés, qui ſeront plus que ſuffiſans pour la manœuvre. Sur nos 20 hommes, il y aura trois Officiers, Capitaine compris, un Chirurgien, 2 Mouſſes, ceux-ci ſans aucune expérience, & 14 Matelots, parmi leſquels ſe trouveront trois novices qui n'auront vû & connu la mer que du ſommet de leurs montagnes; de ſorte que cet équipage ne ſera formé que de 11 Matelots réels. Pourront-ils même être comparés aux 10 du Vaiſſeau étranger, ſoit par rapport à la vigueur ſoit par rapport a la différence dans les manœuvres & dans les cables? Cependant ce ſont toujours 7 hommes de plus que nous aurons à nourrir & à payer ſur ce Vaiſſeau qui, à égalité même du prix du fret, avec l'Etranger, ne retirera dans un voyage que 3000 #, quand celui-ci en retirera 4 par rapport à ſon plus gros port.

Mais, Monſieur, nos quatorze matelots ſeront-ils auſſi ſubordonnés aux ordres de leur Capitaine que le ſera l'équipage étranger? C'eſt ici encore une autre obſervation eſſentielle à faire. J'en ai connu toute la différence dans le pays étranger, où j'ai réſidé, & où j'ai vû aborder de nos Vaiſſeaux & de ceux des étrangers, j'ai été curieux d'en chercher la cauſe. Je l'ai trouvée dans l'aviliſſement de notre marine marchande. Aviliſſement qui a pris ſa ſource dans le peu d'égards qu'on a eu ſur les Vaiſſeaux du Roi pour nos Officiers obligés d'y faire leurs campagnes pour pouvoir obtenir la faculté de commander; le matelot qui les a vû ſur ces Vaiſſeaux, réduits à la gamelle comme lui, a commencé inſenſiblement à perdre le reſpect qu'il leur devoit; de-là l'éloignement pour cet état de tous les gens bien nés, de tous les fils de Négocians; je n'en excepte pas même le mien à qui par intérêt & par honneur je voulois le faire embraſſer; état prétieux dont ſont ſortis beaucoup de grands hommes du ſiecle paſſé; les Duquene, les Dugué, les Caſſard, &c. de-là l'introduction des matelots parvenus au grade de Capitaine, gens qui ne pouvant ramener leurs ſemblables à l'obéiſſance, ont achevé de détruire la ſubordination; de-la l'aviliſſement de notre marine marchande; de-là enfin le peu de ſuccès qu'ont eu nos Corſaires dans la derniere guerre.

De tout cela réuni, il vous ſera aiſé de conclure que nous irons toujours de mal en pis ſi on ne change pas de ſyſtême.

Ce ſeroit à préſent le moment de traiter du commerce du Nord, qui, comme je l'ai dit, eſt la cauſe premiere du bon marché dans la navigation des Hollandois; commerce qui, au défaut de la pêcherie que nous n'établirons jamais parmi nous tant que le ſel ne ſera pas marchand, pourroit nous faire former un plus grand nombre de matelots à la fatigue & au froid.

Je n'aurai pas la témérité, Monſieur, d'entrer dans ce détail après tout ce qu'en ont écrit MM. Duval & d'Eſpermenil dans leurs excellens Mémoires ſur le commerce du Nord. Je me bornerai à dire ici que nous aurions, nous Marſeillois, plus d'un motif pour y former des établiſſemens. Nous étions autrefois en poſſeſſion d'être les Commiſſionnaires des étrangers, nous ne le ſommes plus aujourd'hui, parce que nous eumes la facilité de conſentir à re-

* On entend par ce terme générique tous les agrès d'un Vaiſſeau.

cevoir chez nous les jeunes fils ou neveux de nos correspondans. Ce n'étoit d'abord que pour les former au commerce d'après notre experience ; mais ils ne l'ont pas plutôt été, qu'ils nous ont enlevé les affaires que nous administrions, & ces affaires ont passé depuis en totalité dans leurs mains. Il seroit donc à desirer que profitant de leurs leçons, nous fissions a notre tour passer nos fils chez eux. Nous n'aurons qu'à gagner dans ces établissemens, ils ne seront pas plutôt formés, que les étrangers sentiront l'avantage qu'ils trouveront à acheter de nous en droiture ce que les Hollandois viennent prendre chez nous pour leur revendre, & nous sentirons à notre tour combien il nous sera avantageux de nous procurer de la premiere main tout ce dont nous aurons besoin.

Je suis, &c.

DE NISMES, *le* 11 *Mai* 1764.

Les vers à soie promettent beaucoup, ils sont sortis de leur seconde maladie, & vont entrer dans leur troisiéme.

Les vignes poussent très-bien : les oliviers commencent à montrer leurs boutons de fleurs ; si les pluyes étoient un peu fréquentes, ou pourroit s'attendre à une assez bonne récolte.

Les vins ont diminué de prix, ainsi que les eaux de vie, ces dernieres valent, 18 ᴴ *le cent*, poids de table & brut, il s'en fait peu de demande.

Les huiles fines de la premiere qualité se sont vendues aujourd'hui 5 ᴴ à 5 ᴴ 5 ˢ *la canne*, pesant 20 ℔, poids de table.

Les bleds qui valoient jusqu'a 48 a 49 ᴴ, *la salmée*, ont diminué par la grande quantité qui en arrive journellement par la voie du Rhône.

DE MARSEILLE, *le* 11 *Mai* 1764.

Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville.

» L'Italie ne veut absolument plus de » bled, sur tout de ceux de Bourgogne » & des environs, qui la veille de Pâ- » ques valoient encore ici 38 ᴴ la charge. » Le trois de ce mois nous en vendimes » à 34 ᴴ ; avant hier à 25 ᴴ, & les Lettres » de ce jour, ne laissant aucun espoir de » débouché en Italie, nous allons les voir » tomber à 20, & très-facilement au des- » sous, &c.

DE BORDEAUX, *le* 12 *Avril* 1764.

Importation.

Du Port-au-Prince, par le Navire *l'Anne-Elisabeth*, de Bordeaux, du port de de 200 tonneaux, Capitaine Duprat, 224 barriques, 42 quarts, 1 ancre de sucre terré ; 42 barriques, 6 quarts de sucre brut ; 5 barriques, 10 tierçons, 14 quarts, 1 futaille, 4 ancres d'indigo ; 1 barrique, 14 quarts, 2 tierçons, 1 ancre, 2 sacs de caffé ; 1 grenier de bois de campêche ; 3 caves, 1 caisse, 1 barril de sirop & confitures.

De S. Domingue, par le Navire *la Dordogne*, de Bordeaux, Capitaine Larrien, 9 barriques de sucre brut ; 30 d de sucre terré ; 21 tierçons, 18 quarts, 1 futaille, 4 ancres, 6 barriques d'indigo ; 30 cuirs en poil ; 4 ballots de coton ; 1 quart de carret ; 6 billes de bois des Isles ; 1 cave de sirop.

De Rochefort, par les Navires *la Sainte Anne*, de Roquedeteau, Me Plaigne, & *la Magdeleine*, de Roquedeteau, Me Cugneau, 112 barriques, 28 quarts de sucre brut ; 20 barriques de sucre terré ; 11 quarts, 1 sac de caffé ; 1 boucaud d'indigo ; 1 balle de coton, le tout provenant du Navire *le Duc de Choiseul*, venant du Port-au Prince.

De la Guadaloupe, par le Navire *le Pallas*, de Bordeaux, du port de 150 tonneaux, Capitaine Picard, 209 barriques, 3 tierçons, 12 quarts de sucre terré ; 9 barriques, 11 boucauds, 11 barrils, 20 sacs, 25 tierçons, 78 quarts de caffé ; 62 barriques, 29 tierçons de sucre brut ; 33 sacs, 8 barrils, 1 quart de cacao ; 1 tierçon, 2 culs de chaudiere de vieux cuivre ; 35 balles 1 ballot de coton ; 23 sacs de gingembre ; 8 caves de sirop ; 1 caisse, 1 caisson, 2 barrils de confitures ; 1 caisse de liqueurs.

De Dantzick, par le Navire *le Postillon, de Rouen*, de Dantzick, Me Dammasky, 186 balles de laine ; 1 grenier de planches de sapin.

De Hambourg, par le Navire *la Magdeleine*, de Rotterdam, Me Ruther, 2 milliers, 1 quart de pipaille ; 1 millier & demi de bois a barrique ; 1 barril de sucre en pain ; 10 futailles de suif ; 9 futailles de couperose.

De S. Sebaſtien, par les Navires *l'Aimable Jeanne*, Me Juſſelain, *la Sainte Anne*, d'Abriiduc, Me Corric, 1098 quintaux de fer en barre; 50 ℔ de cacao des Caraques; 17 traques d'avirons.

De l'Orient, par le Navire *la Françoiſe*, de Caverne, Me Deſalle, 21 balles de caffé de Bourbon.

De Corck, par *le Nancy*, de Dublin, Me Magraſt, 789 barrils de bœuf; 71 firquins de beurre *par entrepôt*.

De Liſbonne, par le Navire *la Fortune*, de Penerf, Me Legouef, 60 balles de baleine petite parde; 1 grenier de bois de breſil.

De S. Jean de-Luz, par le Navire *la Notre-Dame de Begogne* Me Dezatica, 4400 morues vertes; 405 quintaux de morue ſeche; 2 barrils de vin de liqueur & d'eau-de-vie d'Andaye.

De Hennebon, par le Navire *l'Eguillon*, de Caen, Me l'Equillon, 12 barriques, 1 quart de ſuif; 1 balle de caffé de Bourbon.

De Vannes, par le Navire *la Providence*, de l'Iſle d'Ars, Me Dreano, & *les Loix de Xavier*, de Vannes, Me Dreano, 2 milliers, 2 huitiémes, 2 ſeiziémes de merain à barrique; 11 barriques de ſuif.

De Nantes, par le Navire *le S. Guillaume*, de Quiberon, M. Marchand, 351 paquets de fer feuillard.

Du Pont l'Abbé, par le Navire *l'Eſperance*, de Caen, Me Boſquin, 1 barrique, 8 boiſſeaux de charbon de terre; 2 barriques de cidre; 20 pieces de toile d'Olonne.

De Bayonne, par le Navire *les cinq Freres*, de Landernau, Me Brunkier, 19 barrils de ferrement *par entrepôt*; 7 milliers & demi de merrain à barrique; 1 millier & demi de merrain à tierçon; 132 barrils de beurre dont 19 *par entrepôt*; 25 caiſſons de bouteilles d'eau-de-vie; 12 grapins de fer *par entrepôt*.

Du Cap & de *la Guadaloupe*, par les Navires *le Mentor*, de Bayonne, du port de 200 tonneaux, Capitaine Berdoulin, *la Guadaloupe*, de la Guadaloupe, du port de 180 tonneaux, Capitaine Picard, *le S. François*, de Bordeaux, du port de 140 tonneaux, Capitaine Lartigue, & *la Marquiſe de Rochechouart*, de Bordeaux du port de 200 tonneaux, Capitaine Laclotte, 855 barriques, 17 quarts, 2 tierçons, 1 ancre de ſu re terré; 90 barriques, 1 tierçon, 1 barril, 1 quart de ſucre brut; 26 barriques de ſucre tête; 94 d° 55 tierçons, 220 quarts, 133 futailles, 44 boucauds, 3 ancres, 1 ſac de caffé; 6 barriques, 11 quarts, 1 tierçon, 3 ancres, 1 boucaud d'indigo; 1 caiſſe de liqueurs; 1 barril de vieux cuivre; 22 madriers de bois d'Acajou; 500 côtés de cuirs tannés; 80 balles, 21 ballots, 1 matelas de coton; 1 caiſſon de canelle; 14 barrils de confitures; 5 caves de ſirop; 1 grenier de bois de Campêche.

DU HAVRE, *le* 14 *Mai* 1764.

Importation.

De Neufchatel, par le Senau Anglois, *la bonne Intention*, Capitaine Glover, 80 chaldres de charbon de terre; 24 d° de meulles à Talandier.

De Rouen, la Galiotte *la Ville de S. Petersbourg*, Capitaine Berneval en Leſt.

De Cadix, par le Navire *l'aimable Marie*, Capitaine Capony, 15 demi bottes, 159 barrils de vin; 18 barrils de cochenille; 75 ſurons d'indigo; 10 bottes d'huile; 12 ſurons de jalap; 161 barrils d'olives; 609 quintaux de bois de campêche; 4 balles de laine de Vigogne; 5 barrils de Jambons; 5 caiſſes de chocolat.

De la Martinique, par le Navire *la Marguerite*, Capitaine Beauvais, 61 barriques, 10 tierçons, 12 quarts de ſucre commun; 47 balles & ballots de coton; 18 barriques, 110 tierçons, 90 quarts, 287 ſacs de caffé; 30 cuirs en poil; 6 barrils de confitures; 5 caiſſes de liqueurs; 1 caiſſe de carret; 2 ſacs de cacao.

De Breſt, les Gabarres du Roy, *l'aimable Melanie*, Capitaine le Loup, *la Vierge de Grace*, Capitaine Dougere, en leſt.

De Rouen, le Brigantin *l'Orient*, Capitaine Saurine, en leſt.

De la Guadaloupe, par le Navire *le S. Pierre*, Capitaine le Teiller. 88 barriques de ſucre; 51 balles de coton; 55 barriques, 100 quarts, 150 ſacs de caffé; 7 milliers de bois de Gayac.

De Marſeille, par le Navire *le Guillaume Marie*, Capitaine Okker Stoff, 839 demi-caiſſes, 84 caiſſes, 55 tierces caiſſes de ſavon ; 42 balles de coton en laine ; 24 d° de pierre ponce ; 85 caiſſes d'oranges & citrons ; 39 jarres vuides ; 25 blocs de marbre ; 8 balles de roſeaux ; 9 barriques de caſſe ; 2 balles de coton filé ; 2 balles de ſumac ; 4 caiſſes de ſouffre ; 1 barrique de fleur d° ; 16 bûches de bois de campêche ; 2 caiſſes de ſirop ; 1 barril de verdet ; 1 d° de crême de tartre ; 3 ballots de vin ; 1 caiſſe de papier ; 1 caiſſe de lacque plate ; 3 caiſſes de ſuc de regliſſe.

De la Martinique, par les Navires *la Minerve*, Capitaine le Maître, & *l'Annibal*, Capitaine Sauveur Balanque, 457 barriques, 11 tierçons, 11 quarts de ſucre ; 142 barriques, 209 tierçons, 260 quarts, 233 ſacs de caffé ; 169 balles & ballots de coton ; 12 caiſſes, 6 barrils de confitures ; 13 caiſſes de liqueurs ; 1 grenier de bois de campêche ; 1 d° de bois de gayac.

De Marſeille, par le Navire *la Ste Anne*, Capitaine L. Guerif, 1821 demi-caiſſes, 87 tierces caiſſes, 137 caiſſes de de ſavon ; 33 pieces, 13 demi-pieces, 5 barriques d'huile ; 17 barriques, 7 balles d'amande ; 12 caiſſes de ſouffre ; 34 balles de coton ; 38 caiſſes, 1 barrique de pierre à faulx ; 13 caiſſes de ſuc de régliſſe ; 12 ſacs, 1 barril d'alun ; 16 couffes de riz ; 5 balles de bois de fuſtel ; 1 grenier de liege ; 2 barrils de couperoſe ; 1 caiſſe de coloquinte ; 2 ſacs de noix de galles.

De Bilbao, par le Senau Eſpagnol *le Poſtillon* de Bilbao, Capitaine Alvares, 237 balles de laine.

Du Port au Prince, par le Navire *les deux Amis*, Capitaine le Vacher Desjardins, 107 barriques de ſucre brut ; 174 barriques, 47 quarts de d° terré ; 4 boucauds, 4 barriques, 3 tierçons, 22 quarts, 340 ſacs de caffé ; 178 balles, 5 ballots de coton ; 9 barriques, 6 tierçons, 14 quarts d'indigo ; 2 caves de confitures ; 12 madriers de bois d'Acajou.

Le Senau *le double Louis*, du port de 200 tonneaux, armé de 6 canons, 25 hommes d'équipage, Capitaine Bechet, eſt actuellement en charge dans ce Port, pour le Port au Prince en paſſant par le Cap François, & partira du 20 au 30 Juin prochain. Ceux qui voudront y paſſer ou y faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront *à Rouen*, à MM. la Chesnezhendes freres, *au Havre*, à Madame Homberg.

DE S. VALERY, *le* 17 *Mai* 1764.

Importation.

Il eſt entré dans ce Port pendant les quinze premiers jours de ce mois, les Navires *le Préſident*, venant de Calais, Capitaine Saillent, en leſt ; *le S. Nicolas*, Capitaine Lapés, venant de Bilbao, chargé de laine ; *la Cecile-Anne*, Capitaine J. C Huyper, venant de Rotterdam, chargé de colle, ceruſe, azur, &c.

Le Navire *le Prince de Lambale*, Capitaine Jacques Perre, eſt parti pour Cadix & Marſeille, chargé de ſeigle & de balles d'étoffes.

Réſumé des principaux articles d'Exportation & d'Importation enregiſtrés à la Douane de Londres, du 1 *au* 8 *Mai* 1764.

Exporté ; 800 quarters de froment, 300 d° de farine pour le Portugal ; 5370 quintaux de ſucre rafiné, pour l'Allemagne ; 8000 onces d'argent monoyé, pour Oſtende, 1300 quarters de froment, pour Naples ; 100 d° de farine, 600 d° de froment, pour Porto ; 116, 474 ℔ de tabac, pour Cadix ; pluſieurs marchandiſes de la valeur de 11,530 ℔ ſterl., pour l'Amérique ſeptentrionale ; 20,500 perpetoines, 1994 aunes de toile à voile & 6800 ℔ de poudre à canon, pour l'Inde.

Importé ; 5932 quarters d'avoine de Hollande & d'Allemagne ; 45,940 ℔ de coton en laine, 14,995 ℔ de ſoie torſe, d'Italie.

DE BORDEAUX, *le* 4 *Mai* 1764.

Prix des grains & eaux-de-vie.

Froment, 11 ℔ 10 ſ à 12 ℔ 12 ſ ; ſeigle du pays, 7 ℔ 10 ſ à 8 ℔ le boiſſeau ; eaux-de-vie, 115 ℔ les 32 velres ſans demande.

DE ROUEN, *le 5 Mai 1764.*

Prix courant de quelques marchandiſes.

Acier d'Allemagne, 42 à 45 ℔ *la botte* ; d° de carme, 60 ℔ *le barril* ; alun d'Angleterre, 40 ℔ *le cent* ; d° de Rome, 52 ℔ ; d° de Smyrne, 32 ℔ 10 ſ à 37 ℔ 10 ſ ; amandes douces d'Eſpagne, 75 ℔ ; amidon du Pays, 18 ℔ ; anis vert d'alicante, 35 ℔ ; d° de Tours, 32 ℔ 10 ſ ; antimoine d'Allemagne, 30 ℔ ; arcançon, 8 ℔ ; arſenic, 27 ℔ 10 ſ ; vif argent, 4 ℔ 15 ſ *la livre* ; aſſa fœtida, 4 ℔ 15 ſ ; azur des quatres feux, fin, 107 ℔ 10 ſ *le cent* ; d° gros, 100 ℔ *le cent* ; d° de trois feux, 80 ℔ ; d° de deux feux, 55 ℔ ; d° pale, 52 ℔ 10 ſ ; baleine d'une aune coupé de Rouen, 5 ℔ 10 ſ *la livre* ; d° 3 quarts, 4 ℔ 10 ſ *la livre* ; d° demi-aune, 4 ℔ ; d° d'une aune coupe d'Hollande, 4 ℔ 10 ſ *la livre* ; beurre d'Irlande, 45 ℔ *le cent* ; d° d'Iſigny en tine, 42 ℔ 10 ſ à 47 ℔ 10 ſ ; d° en pot, 42 ℔ 10 ſ à 45 ℔ ; bois de Paliſſandre, 32 ℔ 10 ſ ; d° violet, 45 ℔ ; d° roſe, 50 ℔ ; d° de breſillet, 15 à 18 ℔ ; d° de buis, 20 à 22 ℔ les trois au cent ; d° de campêche coupé d'Eſpagne, 24 ℔ ; d° de breſil ou de fernambouc, 68 ℔ ; d° de Ste Marthe, 29 à 33 ℔ 10 ſ ; bois jaune, 22 ℔ 10 ſ ; d° de Calliatour moulu, 55 ℔ ; d° de Sandal moulu d'amiens, 32 ℔ 10 ſ ; d° de Rouen, 32 ℔ 10 ſ ; borax rafiné, 4 ℔ *la livre* ; caffé Moka, 51 ſ ; d° de la Martinique, 19 à 21 ſ ; d° de S. Domingue, 15 à 16 ſ ; d° de Bourbon, 19 ſ ; camphre rafiné, 4 ℔ ; canelle fine, 14 ℔ ; caſſe ou canéfice, 45 ℔ *le cent* ; caſſia lignea, 4 ℔ 10 ſ à 6 ℔ *la livre* cendre gravelée, 45 ℔ *le cent* ; céruſe, 27 ℔ 10 ſ à 28 ℔ ; chanvre de Champagne mâle, 28 ℔ ; d° moyen, 31 ℔ 10 ſ ; d° fine femelle, 36 ℔ ; charbon d'Angleterre, 600 ℔ *les* 105 *barriques* ; cire blanche pure de Rouen, 50 ſ *la livre* ; d° demi-pure, 42 ſ ; d° ordinaire, 34 à 37 ſ ; d° jaune de Hambourg, 41 ſ ; d° rouge de Sileſie, 43 ſ ; d° de la Mer baltique, 40 ſ ; cochenille meſteque, 18 ℔ 10 ſ à 19 ℔ 10 ſ *la livre* ; colle d'Angleterre, 65 à 70 ℔ *le cent* ; d° de Flandre, 50 à 55 ℔, d° de Paris, 55 ℔ ; couperoſe blanche, 70 ℔ ; d° verte d'Angleterre, 8 ℔ 10 ſ à 9 ℔ ; coton de la Guadaloupe, 155 ; 160 ℔ ; d° de S. Domingue, 170 à 180 ℔ ; d° d'Acre, 152 ℔ 10 ſ à 157 ℔ 10 ſ ; d° de Salonique & de Smyrne, 152 ℔ 10 ſ à 162 ℔ 10 ſ.

Prix des toiles.

Toiles écrues, fleurets, blancards au nombre de 400 pieces, 166 ℔ ; d° blanches, 178 ℔.

DE BAYONNE, *le 5 Mai 1764.*

Prix courant de quelques marchandiſes.

Gaudron, 11 ℔ 15 ſ *la barrique* ; d° 6 ℔ *le barril* ; raiſine, 34 ℔ 10 ſ *le millier* ; brai ſec ; 34 ℔ d° ; brai noir, 11 ℔ *les* 250 *livres* ; cacao des caraques, 31 ſ *la livre* ; d° de Maragnan, 17 ſ ; girofle, 10 ℔ 5 ſ ; cannelle, 11 ℔ 10 ſ ; caffé du Cap, 11 ſ 6 d.

Il n'eſt point encore arrivé de ſucre ; on attend les Navires des Capitaines Picque Narry & Lanalle, venant de la Martinique dont la cargaiſon, conſiſte en ſucres & caffé.

Prix des bleds.

Froment du Pays, 7 ℔ 5 ſ ; d° étranger, 6 ℔ 10 ſ ; ſeigle, 5 ℔ ; bled d'inde très-cher, 5 ℔ à 5 ℔ 10 ſ *la conque peſant 65 livres.*

L'arrivée de barques chargées de froment & ſeigle ne peut en faire tomber le prix qui ſe ſoutient toujours dans ſa cherté ; les Capitaines, la Courtandiere & Clement, ayant fait radouber leurs Vaiſſeaux, ſont prêts à partir pour la Martinique.

DE JARNAC, *le 12 Mai 1764.*

Prix des vins & eaux-de-vie.

Aujourd'hui jour de marché, les eaux-de-vie ſont à Coignac à 81 ℔ les vingt-ſept veltes, l'eſprit de vin ſe vend à proportion. Le vin rouge de la derniere recolte eſt de 85 à 90 ℔ le tonneau. Ils ſe ſont bien perfectionnés. Ils ſont meilleurs qu'on ne les avoit jugé d'abord.

Prix du froment.

Le beau froment vaut de 5 ℔ 18 ſ à 6 ℔ le boiſſeau, peſant de 75 à 78 ℔.

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 11 Mai 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	5
D° à vue	36	3
Rotterdam 2 uſances ½	36	6
Hambourg 2 uſances ½	34	10
Paris,	30	5/8
D°. 2 uſances.	30	3/8
Bordeaux, 2 uſances.	30	1/8
Cadix	38	
Madrid	38	1/8
Bilbao.	37	7/8
Livourne	48	1/8 à 1/4
Gênes	47	½ à 5/8
Veniſe.	50	
Liſbonne	5	5 1/4
Porto	5	4 1/4
Dublin.	9	
Agio de la banque d'Holl.	3	1/4

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares.		5	2 1/4
D°. petites		5	2 1/4
Grandes Mexicaines		5	2 1/4
D°. petites.		5	2 1/4
Argent en barres.		5	2 ½
Cochenille la ℔		14 ſ	3 d

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque.	116 ½
De la Com. des Indes.	151
Actions de la Mer du Sud.	96
Anc. Ann. de la M. du S.	85 ½
D°. Nouvelles.	
D°. réduites à 3 p ℅.	87 à 86 1/8
D°. conſo idées à 3 p. ℅.	87 7/8
De la C. des I. à 3 p ℅.	83 ½
D° de 1751, a 3 p ℅.	
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. ℅.	89 ½
D°. 1758 a 3 ½ p ℅.	91 ½
D°. 1762 à 4 p ℅.	98 1/4 a 7/8
Bill. de la C. des I. prime.	13 a 14 à 12 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte.	
De la Marine payable en Avril.	
Eſcompte.	
Annuités à longs term.	26 7/8
Souſcriptions 1763.	
De la Marine à 4 p ℅.	94 ½
D°. a 4 p. ℅. 1763.	94 5/8

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS *à Paris, le 19 Mai 1764.*

Changes.

Amſterdam	56 à 57	7/8
Londres.	30	15/16
Hambourg	179	1/4
Madrid	15	2 ſ
Cadix.	15	1
Livourne	95	1/4
Lyon, Pâques	1/8 à 1/4	

Effets publics.

Actions des Fermes.	1015	
Amortiſſ.		
Duplicata.		
Lots de la 3 Loterie. 8e & 9e	10 10	1p 1/2
3e. Lotterie.	760	
2 ſ p ℔	3	
Emprunt, 50 millions	10	
Annuités	474	
Coupons	94	10
Colonies,	8	
Récepiſſé des Monnoyes,		

Compagnie des Indes.

Actions	
Emprunt.	467
Promeſſes.	

Epoques de la quatriéme Loterie.

3	2 ½
10,	8

Contrats.

Bretagne	8
Cuirs à 3 pour ℅	
4 p. ℅	76
Sur la Ville de Paris	

AVIS.

Cette Gazette paroît réguliérement deux fois par ſemaine; on y inſere, gratis, les avis rélatifs au Commerce. L'abonnement eſt de 24 ℔ pour une année. Il faut s'adreſſer au ſieur DUFRESNE, *Directeur au Bureau général, rue Montmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & les ports de lettres.*

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 2 Juin.

DE LONDRES, *le* 15 *Mai* 1764.

Annonces & avis divers.

ON a découvert dernierement à la nouvelle Jerſey, une mine immenſe de fer ſupérieur à celui qu'on nous importe de Suede; il eſt très-malleable, & fort ductile. Il acquiert un degré de dureté en le travaillant, qui égale celle de l'acier, ce qui le rend très propre à faire des outils tranchans. On ajoute que cette mine ſuffira pour la conſommation de l'Angleterre.

La ſociété patriotique pour l'encouragement des arts, des manufactures & du commerce, vient de répandre dans le public l'état des prix qu'elle propoſe pour l'année 1764 & 1765. On ne peut parcourir cet état ſans être ſaiſi d'étonnement à a la vue de la multitude de ſujets propoſés. Cette ſociété renouvelle une grande partie de ceux que nous avons fait connoître dans le courant de l'année 1763. Les perſonnes qui ſeroient curieuſes de prendre une idée de l'importance des opérations de la ſociété patriotique de Londres, pourroient avoir recours à l'*Extrait de la Gazette du Commerce concernant la ſociété patriotique de Londres, & celle qui ſe forme à Paris pour l'encouragement de l'agriculture, des manufactures & du commerce.* Cet extrait ſe trouve chez *Valleyre* pere, rue S. Severin. Nous avons cherché à répandre la connoiſſance d'un établiſſement ſi digne de l'attention des hommes qui aiment leur Patrie. Nous avons fait nos efforts pour inſpirer à nos Compatriotes la généreuſe réſolution de s'aſſocier pour exciter, par l'appas des récompenſes, l'émulation dans toutes les branches d'induſtrie utile. Nous avons donné une liſte des Citoyens qui ſe ſont réunis pour remplir cet objet. Depuis cette époque pluſieurs François diſtingués ſont encore entrés dans cette aſſociation; on ſera vraiſemblablement bientôt en état de faire connoître leurs noms au Public. Qu'il nous ſoit permis, en finiſſant, de faire une obſervation. La ſociété patriotique de Londres produit une action immenſe dans la nation Angloiſe; c'eſt une nouvelle force ajoutée à celles dont elle jouit; c'eſt un degré de ſupériorité qu'elle a ſur nous, & que ſans doute nous ne tarderons pas à lui diſputer avec ſuccès.

D'ORLEANS, *le* 22 *Mai* 1764.

Les enlevemens des bleds pour Nantes continuent toujours, & ont été très-conſidérables depuis cinq ſemaines. On eſtime que les grains expédiés pour ce Port pourront verſer dans Orleans plus de deux millions; ce qui fait un grand avantage à la Province. Malgré ces enlevemens de froment, il n'a pas pris grande faveur. On tient le bled nouveau ſur le pied de 33 à 34 ", *le muid peſant* 600 à 610 ℔. Les bleds à recueillir annoncent beaucoup; on eſpere une forte récolte.

Il n'en eſt pas de même de la vigne, outre que la levée n'eſt pas conſidérable, on remarque que le raiſin eſt menu, ce qui fait appréhender qu'il ne ſe ſoutienne pas quand le ſep ſera dans ſa vigueur. Le vin nouveau n'eſt néanmoins pas demandé, quoique le particulier le laiſſe à bas prix, étant obligé de le faire entrer dans la Ville, faute de caves à la campagne, ce qui lui

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

occaſionne 8 à 9 ℔ de frais par tonneau. Les eaux-de-vie ſont ici ſans demande; auſſi n'ont-elles point de prix. Il ſeroit facile d'en obtenir à moins de 98 ℔ les 29 veltes & demie.

De Paris, *le 25 Mai 1764.*

Il y a déja long-tems que la queſtion du commerce des grains a été le ſujet des réflexions de pluſieurs bons eſprits en France. Il ſemble qu'il n'y ait plus rien à deſirer après tout ce qui a été dit ſur cette matiere. Il eſt même difficile actuellement de ne pas employer quelques-unes des idées de ceux qui l'ont traitée les premiers. Cependant on doit toujours accueillir favorablement, à ce qu'il nous ſemble, les ouvrages où l'on apperçoit de nouveaux efforts de la part de leurs auteurs, pour lever les doutes, diſſiper les préjugés & inſpirer la confiance. Les grains ſont, de l'aveu de tout le monde, la baſe & la cauſe premiere de toute fortune publique dans une nation agricole. Mais ces grains doivent-ils être la matiere d'un commerce libre, ou doivent-ils être reſſerrés & conſommés dans les bornes du terrein qui les produit. On ne connoît point d'auteur qui ait ſoutenu la ſeconde partie de cette queſtion. Tous au contraire prétendent que le commerce des grains doit jouir en France de la liberté la plus entiere & la plus abſolue. C'eſt auſſi le ſentiment de M. du Pont, l'un des Aſſociés de la Société Royale d'Agriculture de Soiſſons, dans une Brochure *in*-8° qu'il vient de donner au Public, intitulée: *de l'Exportation & de l'Importation des grains.* Cette Brochure ſe trouve à Paris, chez *Simon*, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe. L'Auteur a diviſé ſon ouvrage en XIII Chapitres, que nous allons parcourir pour donner une idée de ſon écrit à nos Lecteurs.

L'agriculture ne peut ſe ſoutenir ſans des dépenſes néceſſaires pour l'entretenir. Les unes ſont *annuelles*, & les autres *primitives*. Il faut que les premieres rentrent annuellement dans les mains du cultivateu, & qu'il retire les intérêts des ſecondes, ſans quoi il ſeroit bientôt hors d'état de ſatisfaire à ſes charges & de continuer ſes travaux. Mais ſi la récolte ne rendoit au Laboureur que les frais annuels & les intérêts de ſa premiere miſe, perſonne ne vivroit ſur le bénéfice, puiſqu'il n'y en auroit que pour lui. Il faut donc que la culture donne un *produit net* qui ne ſe doive à perſonne, & qui ſoit le patrimoine de la ſociété. Or ce produit net eſt proportionné à la valeur de la récolte. L'Auteur donne ici une table qui préſente les proportions diverſes du produit net aux repriſes du Laboureur. Il reſulte de cette table que lorſque le ſeptier de bled, meſure de Paris, ne vaut que 12 ℔, une charrue montée ſelon la plus grande & la plus forte culture, ne peut rapporter que 272 ℔ de produit net, & que la même charrue donne un produit net de 1500 ℔ quand le bled vaut 18 ℔ le ſeptier Ce calcul eſt bien différent, comme on le voit, de celui de M. Girouſt dans ſa Lettre du 10 Avril, inſérée dans la Gazette N°. 34. M. du Pont fait deux obſervations ſur ſa table qui ont pour objet, d'avertir 1°. qu'elle eſt faite ſur la ſuppoſition de l'exiſtence des charges indirectes que ſupportent les avances de la culture, & qui retombent au double ſur le revenu; ſans cette conſidération, dit-il, la table préſenteroit un rapport bien plus avantageux, & a 18 ℔ le ſeptier le produit net ſeroit de 2000 ℔ au lieu de 1500 ℔; 2°. qu'il s'agit dans cette table du prix commun du vendeur des grains qui dans un pays de liberté différe très peu de celui des marchés des autres pays, & qui dans un pays de prohibition eſt ſujet à de grandes variations.

Mais quelle ſeroit la différence entre notre ſituation actuelle & celle de la liberté abſolue & irrévocable du commerce extérieur des grains? De cette liberté générale & abſolue, il reſulte un prix commun entre tous les Peuples qui en jouiſſent. Avant l'époque de la prohibition parmi nous, le ſeptier de bled valoit le tiers du marc d'argent, ou environ 18 ℔ de notre monnoye. Les Anglois le vendent actuellement environ 22 ℔ de notre monnoye, prix commun des marchés de l'Europe. Il eſt très-vraiſemblable que notre concurrence ne feroit pas baiſſer le prix commun du marché général au-deſſous de 18 ℔, ainſi le prix de nos bleds ne varieroit chez nous que de 16 à 20 ℔, comme il ne varie en Angleterre que de 20 à 24 ℔. Le calcul fait voir que dans ce cas, le prix commun du vendeur des grains ſeroit chez nous à 17 ℔ 12 ſ. Les baux & l'impôt territorial hauſ-

seroient de droit, proportionnellement à l'accroiſſement du produit net, qui ſeroit alors pour une charrue de 1425 ᴴ.

Or 1425 ᴴ de produit net, évalué maintenant à 600 ᴴ, par charrue porteroit, ſans aucun accroiſſement de culture, le revenu de la notre à 389 millions 500 mille liv. Ce bénéfice ſeroit d'abord en grande partie pour nos cultivateurs pendant le tems des neuf premieres années de liberté, & paſſeroit enſuite tout entier aux propriétaires des biens fonds; ſavoir au poſſeſſeur même de la terre, à l'état & au décimateur. Mais le bénéfice, paſſé d'abord entre les mains des agriculteurs, donnera lieu à un nouvel accroiſſement de produits nets dont on trouve un tableau à la page 46 de l'ouvrage.

On voit par ce tableau que, ſelon M du Pont, un revenu de 600 ᴴ, faiſant environ la 273 millieme partie du revenu de la culture en grains du Royaume, évalué aujourd'hui à 164 millions, étant au bout de neuf années porté à 1907 ᴴ, le revenu total de cette même culture ſeroit alors de 536 millions. Un pareil accroiſſement de revenu feroit auſſi augmenter toutes les autres productions, & le reſultat de ces accroiſſemens ſeroit de porter le revenu de la nation à environ 2 milliards, dont il y auroit plus de 500 millions pour le Roi. Il eſt aiſé d'après ces notions, dit M. du Pont, de concevoir les progrès rapides du rétabliſſement du Royaume, ſous l'adminiſtration de M. de Sully. Il paſſe enſuite à l'examen des difficultés qu'on peut lui faire, il conſacre à cet objet pluſieurs Chapitres dans leſquels on trouvera de la force & de la chaleur dans les répliques. Nous y renvoyons nos lecteurs, parce que nous ſommes forcés d'abréger.

M. du Pont, après cette diſcuſſion dont il ſe tire très-bien, à ce qu'il nous ſemble, paſſe a l'examen des avantages que le commerce extérieur trouvera dans la liberté de l'exportation & de l'importation des grains.

Ces avantages ſeront, 1°. le bénéfice que nous trouverons à vendre à l'étranger les denrées de notre cru. On convient généralement, dit M. du Pont, que nous pouvons entrer, l'un portant l'autre, pour deux à trois millions de ſeptiers tous les ans dans la vente des grains qui ſe fait en Europe. Qu'on ſuppoſe cette vente à deux millions & demi; cette quantité à 18 ᴴ le le ſeptier, qui ſera le prix commun du tems de liberté, produira 45 millions, ſur leſquels il y aura au moins 14 millions de produit net annuel. Or, demande M. du Pont, quelle eſt la manufacture qui, tous frais prélevés, donne annuellement 14 millions de bénéfice aux entrepreneurs? 2°. La faculté de multiplier nos achats à l'étranger. 3°. De devenir par notre poſition l'entrepôt des bleds du Nord pour le commerce d'Eſpagne & d'Italie; ce qui nous procurera le profit des frais de garde & de magaſinage, & nous aſſurera une reſſource de plus en cas de diſette. D'où il faut conclure que, puiſque la liberté du commerce extérieur des grains doit augmenter les revenus & la puiſſance de l'Etat, l'opulence des propriétaires, les ſalaires des pauvres, l'agriculture, la population & le commerce, c'eſt dans cette liberté qu'il faut principalement chercher la vraie *richeſſe de l'Etat.*

M. du Pont a jugé à-propos de faire imprimer à la ſuite de ſon ouvrage la Lettre qui ſe trouve dans la Gazette du Commerce du 3 Mars 1764, N°. 18, page 139, avec la réponſe à cette Lettre qui ſe trouve auſſi dans la Gazette N°. 20, page 153. Quoiqu'il juge, dit-il, la réponſe à la Lettre du N°. 18. très bien faite, il a fait imprimer à ſa ſuite des réflexions, pour ſervir de ſeconde réponſe à cette Lettre du N°. 18. « Non, dit il, que la ré» ponſe nous paroiſſe inſuffiſante, mais » parce qu'il vaut bien mieux riſquer de » faire un ouvrage inutile que de laiſſer la » moindre équivoque ſur des vérités aux» quelles la puiſſance de l'Etat, l'opulence » & le bonheur de la nation ſont attachés».

Ces réflexions méritent d'être lûes, elles offrent de nouveaux développemens qui nous paroiſſent propres à confirmer de plus en plus dans leur opinion les partiſans de la liberté abſolue du commerce des grains, & à diſſiper les doutes & les inquiétudes de ceux qui ſeroient oppoſés à ce ſyſtême.

M. du Pont a certainement des connoiſſances, des vûes & du zele; nous déſirerions que dans les notes, dont il a orné ſon ouvrage, il n'eût pas haſardé quelques principes, qui ne nous paroiſſent pas auſſi évidens qu'il les penſe. Il dit par exemple dans une note de la page 29, que « le » commerce n'enchaîne perſonne excluſi-

» vement... qu'il ne ſauroit être un tribut... » qu'il ne peut être au-déſavantage de qui » que ce ſoit... que la balance eſt avanta- » geuſe pour tout le monde ».

Ces idées ſont bien oppoſées à celles qu'ont eues juſqu'ici toutes les perſonnes qui ont réflechi ſur le but & les effets du commerce. Nous ſommes perſuadés que lorſque M. du Pont ſe donnera la peine d'étudier avec ſoin les opérations du commerce, & les bons ouvrages qui ont été faits ſur cette matiere, il penſera bien différemment. Une nation, dans ſon commerce avec les autres Peuples, leur fournit des marchandiſes de toutes eſpeces ou pour une ſomme d'argent égale à celle du prix des marchandiſes qu'elle en tire, ou pour une ſomme ſupérieure, ou enfin pour une ſomme inférieure; dans le premier cas elle eſt au pair, dans le ſecond elle leve un tribut ſur les autres, & dans le troiſiéme elle eſt impoſée elle-même. Si ceci avoit beſoin de preuves, nous renverrions aux Elemens du commerce, ouvrage qu'on n'étudie pas aſſez parmi nous; nous renverrions encore avec confiance à la Lettre d'un Négociant *ſur les déſavantages d'une nation dans la ſortie de ſon argent à l'étranger*. On trouvera cette Lettre dans ſa Gazette du Commerce, N°. 23, & ſa ſuite Numeros 31 & 33.

De Paris, *le 26 Mai* 1764.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

Je viens de lire, Monſieur, dans votre Gazette du Commerce du mardi 22 du courant N° 41, une Lettre ſur l'utilité de cet Ouvrage périodique, ſur les combinaiſons auxquels vos tableaux d'importations & d'exportations doivent néceſſairementamener l'homme d'Etat, le Patriote & le Commerçant, ſur la quantité des Navires & de matières étrangéres qui abondent de partout dans nos Ports, au grand préjudice de nos productions propres, de notre induſtrie & de notre Marine marchande; enfin ſur l'habitude où nos voiſins ſont, depuis longtems, avec accroiſſement annuel, & à notre détriment, de s'attribuer tout le cabotage ou la navigation de port en port, tout le long des côtes. Je ne peux qu'applaudir aux refléxions patriotiques de l'Auteur; notre négligence ſur nos propres intérêts a réduit notre Commerce à l'Etat paſſif, dans lequel nos rivaux tâchent de l'entretenir; & le meilleur marché des marchandiſes, de la main-d'œuvre & du fret, principal reſſort du commerce maritime, milite en leur faveur contre nous; cela n'eſt que trop vrai. Quelques-unes des cauſes de cet avantage des Anglois & des Hollandois ſur nous, & particulierement dans la Baltique, ſont, ſelon l'Auteur de la Lettre, 1°. le bas intérêt de l'argent chez eux, 2° les traités de commerce qu'ils ont faits avec les puiſſances du Nord, deux grands moyens qui nous manquent, 3°. l'économie que les Hollandois ſur tout, apportent dans leurs armemens & leurs navigations; cette économie conſiſte, dit-il, dans la meilleure qualité des matiéres, dans la légéreté des manœuvres, & dans les moindres longueurs & diametres des mâts, vergues, &c.

Je paſſe condamnation ſur la qualité des matières, il eſt certain que nous ne ſommes pas aſſés ſcrupuleux ſur leurs choix, que les fournitures navales ſe diviſent dans le Nord en trois lots, ſçavoir, l'Anglois, le Hollandois, & le François, ce qui déſigne dans le langage des vendeurs, la premiere, la ſeconde & la troiſiéme qualité; que les fournitures paſſent par trop de mains avant de nous arriver, que c'eſt ce qui les renchérit, & qu'enfin, je ne parle ici que des chanvres, au lieu de n'en employer que le premier brin dans la fabrication de nos cordages, nous y faiſons entrer le ſecond brin & ſouvent même de l'étoupe, ce qui groſſit nos agrets, les rend plus peſants, parce qu'ils boivent plus de gouldron, plus difficiles à manier, moins forts, &c.; mais quand à la hauteur des mâts, à la longueur & au diametre des vergues, ni les Hollandois, ni les Anglois, ni nous ne ſommes les maîtres de les regler à fantaiſie, ni d'après des principes d'économie; il y a des réglet & des proportions deſquelles l'expérience ne permet pas de s'écarter. Les Anglois portent à la vérité les mâts majors un peu plus courts que les nôtres, mais leurs vergues ſont plus longues, leurs baſſes voiles gagnent conſéquemment en envergures, & bordant ce qu'elles en chûte, leur volume & leur poids ſera donc égal aux nôtres, ainſi que le volume & le poids de leurs cordages, ſi

la qualité des matières eſt la même, s'entend quant aux mâts & aux vergues des Hollandois, ils ne ſont plus courts & moins gros & en proportion le reſte de leurs agrets, que parce que leurs Bâtimens étant plus plats, ont moins de pied dans l'eau, conſéquemment un moindre volume du fluide à diviſer, une moindre réſiſtance à vaincre, & que dès-lors ils n'ont pas beſoin d'une auſſi grande puiſſance, c'eſt-à-dire de préſenter une auſſi grande ſurface au vent Ce n'eſt pas par goût ni ſupériorité de connoiſſances, que les Hollandois ont donné cette forme à leurs Vaiſſeaux : la difficulté de leurs côtes remplies de bancs & d'écueils les y a forcés, & les Anglois & nous, ſommes d'autant plus déterminés à ne pas imiter leur conſtruction, que nous ſçavons par expérience que de deux Navires, l'un à varangues plattes, comme ceux des Hollandois, & l'autre taillé & écuſſonné comme les nôtres, tous les deux partant enſemble du même port pour la même deſtination, & étant également bien menés ſans être obligés de s'attendre dans la route ni l'un ni l'autre, le ſecond arrivera proportionément à la longueur de la traverſée beaucoup plutôt que le premier ; ce n'eſt donc pas là un objet d'économie pour les Hollandois. Le nombre des matelots ſur leurs Vaiſſeaux, relativement à celui des nôtres, tient auſſi au genre de leur commerce, de leur navigation & des bâtimens qu'ils y employent ; l'eſpece de leurs matelots eſt plus vigoureuſe, plus ſoignée, plus exercée, voilà le grand point. C'eſt une ſuite de leur police & de l'étendue immenſe de leur Commerce. L'Ordonnance qui veut que nos Capitaines marchands embarquent un certain nombre de mouſſes & de novices en proportion de la force de leurs équipages, a eu en vue d'augmenter la quantité de nos gens de mer, & il eſt vrai qu'en attendant cela ſurcharge & affoiblit les rôles, mais ce ne ſont pas là les objets d'économie les plus eſſentiels à propoſer à nos Navigateurs, il en eſt qui les regardent plus perſonnellement, qui dépendent de leur fidélité, de leur habileté, de leur frugalité, qui ſe multiplient à l'infini & qu'il ſeroit trop long, & peut-être déplacé de détailler ici.

Je paſſe au défaut de ſubordination que l'Auteur de la Lettre reproche à nos matelots vis-à-vis de leurs Capitaines marchands, & à la cauſe à laquelle il attribue cette *inſubordination* ſuppoſée. J'ai été dans le cours de ma vie bien ſouvent à portée de juger des procès élevés entre les équipages deſdits Vaiſſeaux & leurs Capitaines, & j'avoue que j'en ai peu vû où les matelots ne fuſſent fondés à ſe plaindre, où de l'injuſte retenue de leur ſalaire, ou de la mauvaiſe qualité de leurs vivres, ou de quelques violations à leurs traités, ou enfin de quelques actes de brutalité de la part de leurs Officiers ; c'eſt dans nos Colonies, ſurtout que ces événemens ſont fréquens ; & il ne faut pas les mettre ſur le compte de l'inſubordination des équipages, déclamation familiére aux Capitaines à leur retour en France ; la ſubordination eſt naturelle au matelot, il ne faut que le ſçavoir mener, c'eſt l'affaire du chef.

Je ſçais bien que les fils de Négocians répugnent depuis quelque tems à commander les Vaiſſeaux de leurs peres, je conviens que c'eſt un grand malheur pour le Commerce & la navigation, & je ſens combien il ſeroit à deſirer que les Capitaines marchands en tems de paix, & les Corſaires en tems de guerre, fuſſent pris dans la claſſe des enfans de famille, dont les ſentimens & l'éducation annobliroient l'état ; mais qu'eſt ce qui dégoute ces enfans de négotians, le dirai-je ? le goût des plaiſirs, le luxe des places commerçantes, la dureté du metier de la mer, le mauvais eſprit qui regne dans la plûpart des jeunes gens, & peut-être auſſi la forme & la manutention de nos claſſes. Car quant à l'aviliſſement qu'ils éprouvent ſur les Vaiſſeaux de guerre, & aux actes de tirannie que l'on reproche ſans fondement à la Marine du Roi, ce ſont des mots que les places de Commerce ont adoptés depuis longtems ; car analiſons les fonctions des jeunes gens de famille que l'ont met ſur les Vaiſſeaux de guerre, ſoit qu'ils ſoyent déjà Capitaines ou qu'ils aſpirent à le devenir, on les embarque pour pilotins, ils font la grande bordée comme le reſte de l'équipage, & s'exercent ſous les yeux du premier & du ſecond pilote à calculer la route du Vaiſſeau, à faire des obſervations, & à dreſſer leur point qu'ils ſont obligés de préſenter tous les jours à midi au Capi-

taine ou aux autres Officiers. Quelquefois, ſoit pour les tenir alertes, ſoit pour ſoulager l'équipage, on les ſoumet à la manœuvre du mât d'artimon, je ne vois pas ce qu'il y a là de dégradant pour eux, puiſque les Gardes de la Marine en France & en Dannemarke ſont, par les Ordonnances, aſſujettis aux mêmes réglemens. Leurs punitions ſont communément le retranchement de leur vin, ou la défenſe d'aller à terre, & par extraordinaire les fers & même la calle, mais ces dernieres ſont fort rares, c'eſt pour des fautes très-graves qui exigent la plus grande ſévérité, & pour leſquelles le métier ni le lieu ne laiſſent pas le choix du châtiment.

L'Auteur de la Lettre à laquelle je réponds ſe récrie ſur ce qu'ils ſont réduits à la gamelle comme le matelot. Veut ildonc que le Capitaine les admette à ſa table? C'eſt un inconvénient du métier que les Gardes de la marine ſupportent, & qui ne les avilit pas. La police eſt encore bien plus rude chez les Anglois, ce qui n'empêche pas que les Capitaines marchands au ſortir des Vaiſſeaux de guerre ne contiennent parfaitement les équipages des Vaiſſeaux qu'ils commandent & ne ſçachent s'en faire reſpecter. A Dieu ne plaiſe que je nie qu'il faut donner de la conſidération à l'état de Capitaine de Vaiſſeau marchand, & avoir des égards pour des gens de mer qui ſe deſtinent a cet état.

Je conviendrai même qu'il eſt peut-être arrivé que des Officiers de marine, dans des momens d'humeur, ou par dureté de caractère, n'ont pas gardé dans leurs mots, leur ton, ou leurs geſtes, tous les ménagemens qu'ils devoient à ceux de ces apprentifs Capitaines à qui ils parloient: mais cela eſt très répréhenſible, & heureuſement peu commun. Le fait eſt que l'Auteur de la Lettre, ne le dit pas, mais il le fait entendre, & voudroit que les fils de Négocians ne fuſſent pas aſſujettis à faire ſur les Vaiſſeaux de guerre les deux campagnes qu'on en exige; mais y a-t-il bien refléchi? Les jeunes gens qu'on deſtine au commandement, ſçauroient-ils être trop ſévérement pliés à cette ſubordination militaire, & à ce ton de ſervice qu'ils prennent ſur les Vaiſſeaux du Roi, & qu'il eſt très-intéreſſant pour eux de porter & d'établir enſuite ſur les Vaiſſeaux marchands?

J'ai l'honneur d'être, &c.

DU NANTES, *le* 18 *Mai* 1764.

Importation.

De Leogane, par les Navires *l'Aigle*, Armateur M Mathieu Roche, Capitaine le S. Patrice Rice, *l'Eleonore*, Armateurs MM Guillaume Bouteiller pere & fils, Capitaine le S. le Ray, & *le Hardy*, Armateur M. Lory, Capitaine le ſieur Hardy, 9 futailles, 18 barriques, 36 quarts d'indigo; 512 barriques, 30 quarts de ſucre terré & tête; 617 barriques, 45 quarts de ſucre brut; 53 futailles, 39 barriques, 210 quarts & ſacs de caffé; 71 balles, 303 ballots de coton; 6500 *livres* de bois des Iſles; 18 barrils, 11 caiſſes de confitures & liqueurs; 1 quart de cacao; 1 quart de carret.

Du Cap, par les Navires *l'Expedition*, Armateurs MM. Hamart & Lamaigner Capitaine le S. Pelletier, *les quatre fils Aymon*, Armateur M. Epivent de la Villesboiſnet, Capitaine le S. le Moyne, *l'Américaine*, Armateurs MM. Joguestreres, Capitaine, le S. Meſnard, *la Placetiere*, Armateur M. Durbé, Capitaine le S. Maſſon, *le Lyon*, Armateur, M. Foucault, Capitaine le S. Jourdan, & *l'Union*, Armateur M. Duſſout, Capitaine le S. Boſſinot de Vauvert, 1489 barriques, 28 quarts de ſucre terré & tête, 162 barriques, 3 quarts de ſucre brut; 459 barriques, 343 quarts, 90 futailles, 133 ſacs de caffé; 44 barriques, 3 futailles, 24 quarts d'indigo; 102305 *livres* de bois des Iſles; 7 balles, 11 ballots de coton; 776 côtés de cuirs tannés; 389 cuirs en poil; 9 barrils, 64 caiſſes de confitures & liqueurs; 4 barriques, 3 caiſſes de beaume; 5 quarts de carret.

De la Guadaloupe, par les Navires *le Neptune*, Armateur M. Laſnier, Capitaine le S. Jacques Cadon, & *la Marquiſe de Pompadour*, Armateurs, MM. Deſeigne, Drouin & Dulac, Capitaine le S. Martin, 560 barriques, 12 quarts de ſucre terré & tête; 30 barriques de

ſucre brut ; 34 barriques, 121 quarts, 11 ſacs de caffé ; 2 quarts de cacao ; 215 balles, 4 ballots de coton ; 17 barrils & caiſſes de confitures & liqueurs,

Du Port au Prince, par le Navire *le Duc d'Aiguillon* Armateur M. R. Thiercelin, Capitaine M. le Chevalier de Bellouan, 2 futailles, 5 barriques, 11 quarts d'indigo ; 287 barriques, 35 quarts de ſucre terré & tête ; 247 barriques, 10 quarts de ſucre brut ; 36 barriques, 79 quarts, 14 ſacs de caffé ; 30 balles 2 ballots de coton ; 18 madriers de bois des Iſles ; 550 cuirs en poil ; 4 barrils de confitures ; 25 dents d'Elephans.

Le Quaker ou *le Trembleur* de 350 tonneaux, conſtruit pour M. Montandouin, a été lancé a l'eau ces jours derniers. Ce Batiment paroit très ſimple, comme le nom qu'il porte doit le faire entendre ; mais lorſqu'on en examine les juſtes proportions, les dimentions exactes de ſon gabari, & la belle diſtribution des chambres, entre-ponts, calles, &c., on ne peut s'empêcher d'en louer la conſtruction ; elle eſt de M M. Arnous, freres.

DU HAVRE, *le* 24 *Mai* 1764.

Importation.

De S. Marc, par le Navire *la Providence*, Capitaine *le Faucheur*, 28 barriques de ſucre terré ; 1 quart de ſucre brut ; 2 boucauds, 7 barriques, 8 quarts, 135 ſacs de caffé ; 93 balles & ballotins, 2 ſacs de coton ; 15 quarts d'indigo ; 1 barril de carret.

De Coppenhague, par le Senau Danois, *l'Anne Dorothée*, Capitaine Jorgen Lars Schmids, bœuf & 4 chevaux.

De Corck, par le Sloup Anglois *le Felix*, Capitaine Fox, bœuf.

Départs de Navires.

Les Gabarres du Roi *la Vierge de Grace*, Capitaine Douyere & *l'aimable Melanie*, Capitaine le Loup, ſont partis pour Breſt

Le Navire *l'aimable Marie*, Capitaine Capony, eſt parti pour Morlaix.

Le Dogre Suédois, *le Jonatan*, Capitaine Arfrid ô Berry eſt parti pour Liſbonne.

Navire en charge.

Le Senau *la Providence*, de 160 tonneaux, Capitaine Hebert, eſt en charge pour le Cap François en droiture, & partira dans le courant de Juin. Ceux qui voudront y paſſer ou y faire charger des marchandiſes a fret, s'adreſſeront *à Paris*, à M. Barbaud de Belfontaine, rue & vis-à-vis le Temple, *à Rouen*, à MM. Couland & Chalmette Négocians, *au Havre*, à M. Boby.

DE BORDEAUX, *le* 18 *Mai* 1764.

Prix des grains & eaux-de-vie.

Froment, 11ᴴ 13ˢ à 15 ˢ ; ſeigle du pays, 7ᴴ 15ˢ à 8 ᴴ 5 ˢ le boiſſeau ; eaux-de-vie, 100ᴴ *les* 32 *veltes* ſans demande.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi* 30 *Mai* 1764.

	ᴴ	ˢ	ᵈ		ᴴ	ˢ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	12	10				
Pluſieurs ont vendu,	8	10		à	11	5
Meteil, ...						
Seigle, ...	5			à	5	15
Orge, ...	5	10		à	5	5
Avoine	12			à	16	
Lentilles, ...	10					
Dᵒ à la Reine. . . .						
Haricots, ...	14			à	20	
Ronds	14	10				
Pois gris	12	10		à	13	
Pois verds, ...	10			à	11	
Feverolles	10			à	11	
Veſce	9	10		à	11	
Féves ſuiſſes . . .	14	10		à	20	
Navette	28					
Chenevis	12	5		à	13	
Sarraſin	7					
Millet	18			à	19	
Senevé						
Lin, ...						
Luzerne						
Farine blutée, *le boiſſeau*, ...	22	3		à		28
Rémoulage	18			à		30

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 28 *Mai au* 30.

	ᴴ	ˢ		ᴴ	ˢ
Froment, *le ſeptier*,	15ᴴ				
Pluſieurs ont vendu	12	15	à	14	5
Orge.	5	15	à	6	10
Veſce	12		à	12	10
Avoine en ſacs. . .	14	10	à	15	
Avoine en *banne*,	13		à	13	15
Farine blutée . . .					

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 25 Mai 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	6
D° a vue	36	3 ½
Rotterdam 2 uſances ½	36	7
Hambourg 2 uſances ½	34	10
Paris	30	½
D°. 2 uſances	30	¼
Bordeaux, 2 uſances	30	⅛
Cadix	38	
Madrid	38	¼
Bilbao	37	
Livourne	48	⅛ à ½
Gênes	47	¾
Veniſe	50	⅛
Liſbonne	5	6
Porto	5	5
Dublin	9	¼
Agio de la banque d'Holl.	3	¼

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 #	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Grandes Mexicaines		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Argent en barres		5	3 ½
Cochenille la ℔	14 ſ	6 d	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque	114 ¼
De la Com. des Indes	151 ½ à 150 ½
Actions de la Mer du Sud.	95 ½
Anc. Ann. de la M. du S.	83 ⅞ à 84
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p °/°	84 ⅛ à ¼ à ⅞
D°. conſolidées à 3 p. °/°	85 ¾ à 86 ⅛
De la C. des I. à 3 p °/°	82 ¼ à ⅜
D°. de 1751, à 3 p °/°	
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °/°	90 ⅛
D°. 1758 a 3 ½ p °/°	
D°. 1762 à 4 p °/°	97 ¾ à ⅛ à ⅞
Bill. de la C. des I. prime	17 a 18
De l'Ech. 1763. Eſcompte	2 ſ
De la Marine payable en Mai Eſcompte	
Annuités à longs term.	26 ⅛
Souſcriptions 1763.	
De la Marine à 4 p °/°	93 ¾ à ⅞
D°. à 4 p. °/°. 1763	93 ¾

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 30 Mai 1764.

Changes.

Amſterdam	56
Londres	30 ⅞
Hambourg	179 ¼
Madrid	15 2 ſ à 1 ſ
Cadix	15
Livourne	95 ¼
Lyon, Pâques	⅛ au pair.

Effets publics.

Actions des Fermes	1017 ½
Amortiſſ.	
Duplicata	
Lots de la 3 Loterie.	
3e. Lotterie.	
2 ſ p #	3
Emprunt, 50 millions	10
Annuités	473
Coupons	94
Colonies,	8
Récepiſſé des Monnoyes,	

Compagnie des Indes.

Actions	900
Emprunt.	
Promeſſes.	7 ¼

Epoques de la quatriéme Loterie.

4	
10	8 ½

Contrats.

Bretagne	8
Cuirs à 3 pour °/°	55 ½
4 p. °/°	77
Sur la Ville de Paris	

Prix du foin & de la paille à Paris, le 29 Mai 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel 28 à 36 # le cent ; la paille a été vendue à la porte S. Martin 13 à 14 # le cent.

Etiage de la riviére de Seine.

La Riviére étoit le mercredi 30 Mai 1764 à 2 pieds 8 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE fils, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 9 Juin.

DE GIBRALTAR, *le 26 Avril* 1764.

ON mande de cette Ville, qu'on a reçu avis que les Saletins faiſoient quatre armemens pour aller croiſer ſur les côtes du Levant, que les deux premiers devoient ſortir de leur Port dans huitaine, & les deux derniers quatre ou cinq ſemaines après.

Reſumé des principaux articles d'Exportation & d'Importation, enregiſtrés à la Douane de Londres, du 8 au 19 Mai.

Exporté; 10900 quarters de froment, 1420 d° de farine, 1000 d° de pois, pour le Portugal, l'Eſpagne, & l'Italie; 20700 ℔ de poudre a canon, diverſes marchandiſes, pour la valeur de 5500ᴴ; & 60,000 *onces* d'argent monnoyé, pour pour les Indes orientales; 30 tonneaux de munition de guerre, pour la France; 560 barrils de bœuf & de cochon, 2240 ℔ de ſavon, 3750 *aunes* de toile a voile, pour Terre-neuve; 3000 ℔ de poudre à canon pour Quebec 6000 d°, pour l'Affrique; 4189 peaux de lapins des Indes, 2231 d° de martinets, & 417,745 ℔ de tabac, pour l'Allemagne.

Importé, 2611 quarterts d'avoine d'Embden, 350 d° de Hollande, 4762 ℔ de piment d'Amérique, 6450 ℔ de cochenille de Cadix; 61,600 ℔ de cendres gravelées de Trieſte; 15,684 *gallons* d'eau-de vie, 11,219 ℔ d'indigo de Dunkerque; 18,004 ℔ de coton de la Méditerranée; 110 tonneaux de vin de Porto; 1688 quintaux de riz de la Caroline; 1000 d° de raiſin de Corinthe du Xante.

DE MARSEILLE, *le 24 Mai* 1764.

Il eſt entré dans ce port du 16 au 22 Mai, le Capitaine, Jean Manen, de Cannes, Commandant la Pinque, *S. Joſeph*, parti de Naples, le 9 de ce mois, où il a laiſſé les Capitaines, *Tourre*, *Loudieu*, *Murat*, *Lion*, pere & fils, *Combe*, *Merry*, *Rouaze*, *Pons*, oncle & neveu, *Gipier*, *Aramelle*, *Cannac*, *Liman*, & divers autres Bâtimens François.

Le Capitaine, Honoré Viollet, de Cette, Commandant la Tartane, *S. François*, parti de Rome, le 4 du courant, rapporte que le 14 ſe trouvant à 2 lieues d'Aiguemortes, il a rencontré une pinque Algériene, montée de 14 canons, & équipée d'environ 150 hommes, à bord de laquelle il a été forcé de ſe rendre pour lui montrer ſes expéditions.

Le Capitaine Mathieu Marin Olivier, de Marſeille, Commandant la pinque, *S. Alexis*, parti de Canſtantinople le 7 Avril, où il a laiſſé les Capitaines *Trulet*, *Brilland*, *Alezer*, *Gucirard* & *Olivier* de *S.* Torpés, les 4 derniers en Caravanne; il a vu le 13 de ce mois, une barque Génoiſe, armée en courſe ſur le Cap Corſe.

Le Patron, Pierre Ferreire, d'Agde, Commandant la Tartane, *S. François*, parti d'Alicante depuis 3 mois, eſt abordé a Barcelone le 19 Mars, en a mis ſous voile le 10 du courant; il rapporte que le 12, étant à quatre milles de Port-vendres en Provence, il a rencontré une pinque Algériene, montée de 20 canons & de 300 hommes d'équipage, à bord de laquelle il a été obligé de ſe rendre pour repreſenter ſes expéditions, & s'eſt retiré après avoir donné quelques inſtrumens de Navigation.

Le Capitaine, Luc Marin, de la Ciota, Commandant la Tartane, *S. Louis*,